

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière :
COMMANDE PUBLIQUE

Sous matière :
MARCHES PUBLICS

OBJET :
ACQUISITION
D'UNE
BALAYEUSE
ASPIRATRICE
MONTEE SUR
CHASSIS (LOT
N°01) -
EXONERATION
DES
PENALITES DE
RETARD -
SOCIETE
VOLVO TRUCK
CENTER

Séance du Conseil Municipal du mardi 28 septembre 2021

Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Daniel SIBRA, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Agnès SOULIER, Delphine SANTINI, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations : Pierre BARBAUD Donne procuration à Patrick MAUGARD, Bruno PERLES Donne procuration à Élisabeth ESCAFRE, Karole CAFFIER Donne procuration à Gérard MONDRAGON,

Absents excusés : Didier CABANIE Pierre BARBAUD, Bruno PERLES, Karole CAFFIER

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN
DATE DU : 22 SEPTEMBRE
2021

AFFICHAGE EN DATE
DU : 06 OCT. 2021

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN
DATE
DU 06 OCT. 2021

Secrétaire : Madame Sabine CHABERT

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée par la société VOLVO TRUCK CENTER sise 31152 FENOUILLET a été désignée attributaire, en juillet 2020, d'un marché d'acquisition d'une balayeuse aspiratrice pour un montant de 189 000,00 € HT. Cette balayeuse comprend un châssis Volvo auquel est associée une balayeuse de marque MATHIEU.

L'article 6 de l'acte d'engagement mentionnait un délai de livraison de 6 mois à compter de la notification du marché. Celle-ci a eu lieu le 22 juillet 2020. En conséquence, la balayeuse aurait dû

être livrée à nos services avant la fin février 2021. Or, cette dernière a été réceptionnée le 25 juin 2021 soit 115 jours après la date contractuelle.

En application de l'article 11.1 du Cahier des Clauses Administratives Particulières, le montant des pénalités de retard applicables s'élève à 28 750 Euros (115 * 250 €).

La société VOLVO TRUCK CENTER sollicite l'annulation des pénalités de retard en invoquant les restrictions sanitaires qui ont conduit à la fermeture de l'usine de fabrication du châssis pendant près de 3 semaines, le choix d'une carrosserie anglaises au moment du BREXIT a induit le blocage du châssis au Havre donc de nouveaux retards . Toutes ces raisons ont contraint VOLVO à ne pouvoir livrer la balayeuse dans les délais. Consciente des désagréments qu'ont occasionné ce retard, VOLVO propose à la collectivité une extension de garantie de 48 mois sur la balayeuse équivalent à près de 4 300 €.

Pour ces raisons extérieures à la volonté de VOLVO et compte tenu du montant élevé des pénalités de retard, Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation d'exonérer totalement la société VOLVO TRUCK CENTER des pénalités de retard appliquées.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE l'exonération totale des pénalités de retard pour la société VOLVO TRUCK CENTER soit 28 750 Euros.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 28 septembre 2021.

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le
06 OCT. 2021
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
05 OCT. 2021
Par publication le :
06 OCT. 2021
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 05/10/2021

Reçu en préfecture le 05/10/2021

Affiché le 06 OCT. 2021

ID : 011-211100763-20210928-DB2021249-DE

